

*Info*

NOVEMBRE / N°327

notre commune

# Montigny

MONTIGNY  
les Corneilles

Journal d'informations municipales et locales

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)

## LE CINÉMA en avant-première !

OUVERTURE EN NOVEMBRE



### IMPÔTS LOCAUX

Montigny n'augmente pas ses taux  
fiscaux pour la 8<sup>e</sup> année. **LIRE P10**

⇒ **0%** D'AUGMENTATION

## ÇA S'EST PASSÉ



### UN APRÈS-MIDI À LA FERME

**Mercredi 27 septembre.** Des animaux de la ferme ont investi l'école Paul-Bert pour le plus grand plaisir des enfants. Une initiative proposée aux jeunes des accueils de loisirs de la ville qui ont ainsi pu donner à manger aux lapins, poules, cochons, et autres animaux.



### SEMAINE BLEUE

Spectacle, conférences, repas à thème, danses, sorties et ateliers... cinq jours durant, la Semaine Bleue met à l'honneur les seniors à travers de nombreuses animations qui leur sont proposées.



### LE GROUPE SCOLAIRE PAUL-CÉZANNE RÉHABILITÉ

**Lundi 2 octobre** a eu lieu l'inauguration du groupe scolaire Paul-Cézanne, suite aux travaux, entrepris cet été. Afin de fêter ce renouveau pour l'école, les élus, les parents d'élèves, l'équipe enseignante et le personnel ont été invités à partager un moment convivial.



### LEVER DE RIDEAU

**Le 6 octobre dernier**, la culture a fait sa rentrée. La nouvelle saison 2017-2018 a démarré avec *Le film du dimanche soir*, spectacle de la compagnie Annibal et ses Eléphants.



Une ville sans projet est une ville qui stagne. Sans ambition pour elle-même, Montigny ne pourrait pas progresser. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix, sur le long terme, de l'action, de l'audace et du dynamisme en nous engageant, depuis 2010, dans l'un de nos projets phares, celui de l'émergence d'un centre-ville avec des espaces publics de qualité, des commerces de proximité, des logements et de nouveaux services à la population (Cabinet médical, crèche, école, parcs...). Contrairement à l'opposition municipale qui ne propose rien d'autre que de la polémique politicienne, nous, nous allons de l'avant. La prochaine inauguration du cinéma Mégarama nous donne raison et les récentes annonces de l'Etat, de la Région, du Département et de la communauté d'agglomération en matière d'aménagements routiers sont un signe supplémentaire. Vous pourrez lire dans ce journal toutes les informations sur ce sujet. Bonne lecture.

**Jean-Noël Carpentier**, *votre maire*

2  
Retour en images

4  
Travaux

5 à 8  
Dossier

*Ouverture prochaine  
du multiplexe Megarama...*

9 à 13  
Actualités

*Présentation de la fiscalité locale,  
calculer votre quotient familial  
en ligne, location de vélos,  
le BAFA citoyen, RD14 : une  
mobilisation payante...*

14  
Vie associative

*Retour en images sur la soirée  
des bénévoles, le loto organisé  
par la MLC, l'OM investit  
dans un mini bus...*

15 à 16 /  
Ça bouge /  
Agenda du mois

*Spectacle de Samuel,  
vernissage à Corot...*

17 / Jeunesse

*Nouvelle élections pour les  
membres du CMEJ...*

18 / Tribune

19 / A Savoir

p5à8

p10



p14

p15

N° 327 / Novembre 2017

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles  
Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier Rédaction : Juliette Lehembre, Claire Simiana, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Christopher Thebaut

Photographes : Joris Fouchereau, Anthony Voisin, Cyrille Badet, service communication Exécution graphique : Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01 Tirage : 9000 exemplaires



### Aménagement paysager de la résidence des Sources

Afin d'améliorer le cadre de vie et préserver les plantes, le service des espaces verts de la ville a délimité avec de petites bordures les zones fleuries de la place de la résidence des Sources.



### Rue Daguerre

Les travaux d'aménagement de la rue Daguerre et du trottoir boulevard Victor-Bordier, à l'angle de la rue précitée devraient se poursuivre jusqu'à la mi-novembre. Pendant toute la durée des travaux, la circulation est interdite à l'exception des riverains et des livraisons pour le centre commercial.



### Place Delacroix

L'aménagement de la place Delacroix continue. Aux abords du collège Louis-Aragon, un nouvel espace paysager se dessine. Des arbres sont en phase d'être plantés et les espaces verts autour de l'espace Léonard-de-Vinci réaménagés. Au total, le nouveau site comptera 47 places de parking avec des bornes pour les véhicules électriques et des stationnements pour vélo.



### Rue Jacques-Verniol

L'entreprise Veolia intervient, tout le mois, entre la rue du 8 mai 1945 et la rue de Conflans dans le cadre du renouvellement des canalisations d'eau potable rue Jacques-Verniol. Ainsi, la circulation des voitures se fera sur une seule chaussée et sera régulée par des feux tricolores. Les accès riverains sont maintenus ainsi que l'accès au parking de la Source.



### Rue Clémenceau

Reprise intégrale du revêtement, des trottoirs et de la chaussée. La rue des Bergères a également été refaite en intégralité.

## Gare de Montigny-Beauchamp

La SNCF réalise actuellement des travaux de mise en accessibilité pour une durée de 12 mois minimum. Afin d'expliquer la nature des travaux aux habitants et aux usagers des transports en commun, **une réunion organisée par la SNCF a lieu le mardi 7 novembre prochain à 18h30, salle René-Char, rue Auguste-Renoir.**

# MÉGARAMA, bienvenue au cinéma !

Dossier

Le multiplexe Mégarama créé  
par l'agence INCA - D&A Carril.



## En bref Rappel des étapes

**21 mars 2014**

La commission départementale d'aménagement commercial rend un avis favorable à l'unanimité quant au projet d'installation d'un Mégarama boulevard Bordier.

**Février  
2015**

Dépôt du permis de construire.

**27 août  
2015**

Pose de la première pierre.

**Août 2016**

Le terrain est dépollué, le chantier démarre réellement.

**Novembre  
2017**

Livraison du multiplexe Mégarama de Montigny.

# « LE CINÉMA, c'est ma vie ! »

Avec Montigny, il ouvre son 27<sup>e</sup> complexe cinématographique en France. Jean-Pierre Lemoine est le Président Directeur Général de Mégarama. INTERVIEW D'UN GRAND MONSIEUR DU CINÉMA.



Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny et Jean-Pierre Lemoine, PDG de Mégarama, sous la pluie, lors de la pose de la première pierre du multiplexe le 27 août 2015.

## MNC : Pourquoi ce projet de multiplexe à Montigny ?

**JP Lemoine :** C'est une ville que je connais bien, nous avons un multiplexe pas très loin (Villeneuve-la-Garenne). J'avais proposé, il y a plusieurs années, un projet pour Montigny qui n'a pu voir le jour. Là, ce qui m'a séduit, c'est de pouvoir contribuer à un projet plus global. Ce multiplexe n'est pas un cinéma placé au milieu d'un champ ! Il est plutôt le véritable point de départ du Montigny de demain, c'est pour ça qu'on fait un bâtiment aussi joli et qui ne passe pas inaperçu.

## MNC : Quel est votre lien avec le cinéma ?

**JP Lemoine :** J'ai commencé comme projectionniste à l'âge de 16 ans... et j'ai quatre-vingt sept ans... Le cinéma, c'est ma vie ! Si on me retire ça, je meurs ! Et on a beau dire mais l'expérience et les années, ça fait un bel apprentissage quand même !

## MNC : Quelles sont les spécificités du nouveau multiplexe ?

**JP Lemoine :** Montigny est le plus gros projet que nous ayons en cours, c'est une construction lourde, nous y avons intégré un parking en sous-sol. Ce nouveau cinéma est beau, il est très impressionnant aussi. Il rassemble tout ce qu'il y a de plus moderne dans les technologies actuelles. C'est très important qu'un spectateur ait la même qualité et le même confort dans toutes les salles, même si la notion de grande salle ne peut pas être négligée, surtout à Montigny où elle est spectaculaire (cf encart la salle Horizon).

## MNC : les travaux sont bientôt terminés, à quand l'ouverture ?

**JP Lemoine :** Dès le mois prochain (NDLR : l'interview a eu lieu le 11 octobre). Pour être prudent, je dirai courant novembre. De grosses sorties cinématographiques sont attendues en fin d'année : le Disney de Noël, le Star Wars... les Ignymontains pourront en profiter !



## La salle Horizon

La grande salle du Mégarama de Montigny est baptisée la salle Horizon et pour cause !

Pas moins de quatre projecteurs sont nécessaires pour couvrir l'écran de 22 mètres de large et 10 mètres de hauteur (l'équivalent d'un immeuble de 4 étages), une prouesse technologique inédite en France. Avec ses 730 places en gradin, la salle Horizon présente une qualité de visionnage et d'immersion sonore exceptionnelle. Une expérience à découvrir très bientôt !

## En bref Le multiplexe Mégarama de Montigny-les- Corneilles, c'est :

- 5663 m<sup>2</sup>
- 8 salles de cinéma
- 1846 fauteuils
- La salle horizon composée de 730 places et d'un écran de 220 m<sup>2</sup>
- 187 places de stationnement au total
- 2 restaurants
- Le recrutement d'environ 70 personnes (restaurants et cinéma confondus)



# DOMINIQUE CARRIL

(agence INCA) est l'architecte du cinéma Mégarama



« Le projet a beaucoup évolué. Aujourd'hui, les salles, hormis la grande qui est en hauteur, sont sur le même plan que le boulevard Bordier. Nous avons utilisé la déclivité du terrain pour réaliser le parking en dessous. Ainsi, l'entrée de parking est de plain-pied et pourtant les places sont enterrées côté boulevard Bordier. Ce sont des volumes importants. Et l'une des directives du cahier des charges d'urbanisme était l'idée d'implantation sur le boulevard, pratiquement à l'alignement. C'est le premier bâtiment à initier un front bâti sur le boulevard. Les ateliers du Grand Paris ont travaillé sur ce sujet, l'idée est d'urbaniser en conservant les commerces, donc en construisant un front bâti. Le multiplexe est ainsi le premier bâtiment à initier un front bâti construit dans ses hauteurs-là. Côté rue Jacques-Daguerre, à l'arrière du bâtiment et sur son côté, il y a un espace vert de séparation avec la copropriété Diderot-Marmontel et la voie d'accès aux pompiers qui débouchera boulevard Bordier. »

Au total, entre l'intérieur et l'extérieur, il y aura 187 places de stationnement.

L'habillage extérieur bois rythme la façade vitrée.



Au 11 octobre, les fauteuils sont déballés dans l'une des salles du rez-de-chaussée.

Le bardage ton champagne est prêt à accueillir les enseignes du Mégarama, de Léon de Bruxelles et de Pizza del Arte

## LE BÂTIMENT

Immense baie vitrée, bardage champagne et béton brut et bois sont les tonalités du bâtiment. Son architecture est le reflet de la grande salle. Le volume extérieur, en hauteur, correspond à l'enveloppe de la grande salle. « Cette architecture en facette permet d'éviter un sentiment de cube et tranche avec celle des centres commerciaux aux alentours. Les nervures rythment la façade verticalement, tout comme les escaliers en bardage bois. Alliés au bardage ondulé au ton champagne, un peu doré, on obtient un bâtiment qui s'intègre bien dans son environnement. Ces tonalités sont douces, elles vont bien dans le paysage urbain. Ce bardage a un avantage, il propose une géométrie à facettes, plus douce. Avec le soleil, le bâtiment donne le sentiment de briller. Ici, nous utilisons aussi bien ce bardage en façade verticale qu'en couverture car il a une onde serrée. La grande façade vitrée, qui laisse entrer la lumière, en verre solaire pour éviter l'échauffement à l'intérieur invite les spectateurs à entrer... » ajoute l'architecte.

## UN PROJET COMPLEXE bientôt terminé

« C'est un projet complexe pour plusieurs raisons... un terrain limité, un planning serré, une complexité propre à la technicité des cinémas... mais on sait faire !

Cela a été un vrai plaisir de travailler avec la ville, les services sont attentifs et réceptifs... une relation qui nous a beaucoup aidé et c'est suffisamment exceptionnel pour le souligner ! » précise Dominique Carril.

# L'ITALIE ET LA BELGIQUE s'invitent au cinéma !

Restaurant **Pizza del'Arte**



Ces restaurants voisins ont plusieurs points communs : tous deux sont intégrés dans le bâtiment du cinéma et offrent des produits frais et de qualité ! **Présentation par les deux directeurs de développement des deux enseignes, José Fernandes de Pizza del'Arte et Olivier Leblanc de Léon de Bruxelles.**



## MNC : Quelles sont les caractéristiques du futur restaurant ?

**José Fernandes, Pizza del'Arte :**

notre restaurant est d'une superficie de 455 m<sup>2</sup> et pourra accueillir 189 couverts. On y retrouvera une ambiance très cosy avec un mobilier composé principalement de petits fauteuils. ADN du restaurant, on y retrouvera sa fameuse cuisine ouverte avec vue sur les pizzaiolos et cuisiniers. Je suis très content de notre arrivée à Montigny.

**Olivier Leblanc, Léon de Bruxelles :**

notre restaurant est d'une surface de 455 m<sup>2</sup> pour 165 couverts. Montigny est le premier restaurant en Ile-de-France à dévoiler notre nouveau décor intérieur, entre tradition flamande et design contemporain. Le restaurant offre non seulement une aire de jeu à l'intérieur idéale pour les familles mais également une terrasse extérieure d'une vingtaine de places. Côté carte, un seul mot d'ordre : la fraîcheur ! Des moules fraîches cuisinées à la commande, une frite fraîche, du poisson frais sauvage façon Fish & Frites...tout un programme.



Restaurant **Léon de Bruxelles**



## MNC : En matière de recrutement, vous avez encore des besoins ?

**José Fernandes, Pizza del'Arte :** oui, nous recrutons encore. Trente personnes vont travailler dans ce restaurant. Nous avons travaillé avec Pôle emploi et avons proposé plusieurs journées d'informations car nous n'embauchons pas forcément que des personnes issues du milieu de la restauration. Nous proposons une formation de huit semaines pour les cuisiniers et de quatre semaines pour les futurs serveurs. Déjà plusieurs Ignymontains ont été recrutés et un de mes cuisiniers au restaurant de Conflans mais habitant de Montigny rejoint l'équipe.



**Olivier Leblanc, Léon de Bruxelles :**

à terme, nous devons recruter une trentaine de collaborateurs. Nous sommes une succursale de Léon de Bruxelles donc une évolution dans notre chaîne est possible. On recrute tout le temps. N'hésitez pas à envoyer un CV à [recrutement@leon-de-bruxelles.fr](mailto:recrutement@leon-de-bruxelles.fr) en précisant MONTIGNY dans l'objet.

> L'OUVERTURE DES DEUX RESTAURANTS EST PRÉVUE COURANT DÉCEMBRE... **A TABLE !**

## RD14 : Une mobilisation payante !

**Consensus trouvé le 27 septembre dernier autour du réaménagement global de la route départementale 14 (boulevard Bordier) : la création d'une nouvelle bretelle de l'A15 débouchant rue Marceau-Colin est actée... une bonne nouvelle pour les Ignymontains !**

La mobilisation paye enfin ! Les propositions portées par la ville, de longue date, notamment via la pétition organisée à l'automne 2015, ont été entendues par l'ensemble des dirigeants concernés par les aménagements de la RD14 : Etat, région Ile-de-France, Département, agglomération Val Parisis, Montigny, Pierrelaye et Herblay. Le désengorgement du boulevard Bordier (RD14) passe bien par la création d'une bretelle de l'A15, qui desservira directement la zone d'activités des Copistes (Decathlon, Zodio, Fnac...), et par le réaménagement de la Patte d'Oie d'Herblay. L'ouverture de nouvelles enseignes au rond-point des Copistes a densifié la circulation le week-end, atteignant des pics de saturation des rues aux alentours des Copistes. Les aménagements, en grande partie financés par le plan régional anti-bouchon, sont maintenant indispensables pour fluidifier la circulation. Et ils sont aussi la possibilité pour Montigny de poursuivre la transformation du boulevard Bordier et créer un vrai centre-ville. L'arrivée du Mégarama en est aussi un des leviers.



Le plan de création de la bretelle de l'A15 vers la rue Marceau-Colin et le réaménagement de la Patte d'Oie d'Herblay présenté le 27 septembre dernier et accepté par l'ensemble des partenaires.

### Signature du plan anti-bouchon

Le département et la région ont signé dernièrement un plan anti-bouchon pour désengorger le trafic sur les routes. Sur les 250 millions d'euros prévus à l'échelle régionale, 50 millions d'euros sont octroyés au Val d'Oise pour mener à bien six chantiers identifiés prioritaires dont celui du réaménagement de la RD14. Après des années de mobilisation et de persévérance de la part de la municipalité, la route départementale, axe noir en matière de circulation, va enfin être réaménagée. Une bonne nouvelle pour les Ignymontains qui doivent supporter les nuisances sonores des 3000 véhicules/heure qui empruntent, notamment le week-end, la RD14 pour rejoindre les zones commerciales.

### Vers une charte d'aménagement

Dès le premier trimestre 2018, une charte d'aménagement devrait être signée entre les partenaires. Celle-ci permettra de définir le portage précis de chaque action, d'établir une gouvernance claire et d'arrêter un calendrier d'ici à 2023, date prévisionnelle de fin des aménagements.



Les aménagements de la RD14 vont permettre de poursuivre la transformation du boulevard Bordier en centre-ville humain, agréable à vivre, comme sur cette illustration.

### Un combat de longue haleine !

**2010 :** début de l'engagement de Montigny dans un projet de requalification du boulevard Bordier en centre-ville et de désengorgement de la RD14.

**2011 :** lancement de l'Atelier national « territoires économiques », initié par le ministère de l'Environnement, qui conforte le projet de requalifier le boulevard et créer un véritable centre-ville.

**2011-2015 :** correspondance assidue adressée aux différentes administrations pour appuyer et motiver la nécessité de réaliser un centre-ville. Dans ces nombreux courriers, Jean-Noël Carpentier insiste sur un indispensable réaménagement de la RD14 pour fluidifier le trafic.

**Septembre 2015 :** lancement de la pétition pour dire « non aux bouchons » par la municipalité.

**2015-2017 :** mobilisation suivie de la municipalité pour exiger l'émergence d'un vrai centre-ville et le réaménagement de la RD14.

**Mai 2017 :** parution du livre de Jean-Noël Carpentier « Le maire, l'architecte, le centre-ville... et les centres commerciaux ». Cet écrit permet de mieux comprendre les enjeux liés à la rénovation de la RD14.

**Septembre 2017 :** les institutions approuvent le projet de réaménagement de la RD14.

## Impôts locaux

# Montigny n'augmente pas ses taux

Entre septembre et octobre 2017, les ménages ignymontains ont reçu leurs avis d'imposition concernant les taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière). Ainsi, de nombreux quotidiens et médias depuis septembre se sont fait échos, de l'augmentation souvent importante de la taxe foncière. Rappelons que chaque organisme (département, Etat, région, syndicat de commune) fixe en toute indépendance son propre taux d'imposition. Ainsi, si l'un ou l'autre des collecteurs accroît son pourcentage, le montant global de l'impôt augmente. Concernant la taxe foncière, le Conseil départemental du Val d'Oise a augmenté, ces dernières années, de manière conséquente sa fiscalité. En effet, entre 2011 et 2016 la part départementale a progressé de +52.6%

alors que le taux communal de Montigny, sur la même période n'a subi aucune variation. Cette stabilité fiscale n'empêche pas la commune, notamment, de programmer la construction de sa quatorzième école, ou de finir de rendre accessible l'ensemble des bois communaux. C'est le résultat d'une recherche permanente d'efficacité dans l'utilisation des deniers publics. Comme par exemple la refonte de l'ensemble des contrats d'assurance de la ville sans baisse des garanties, la renégociation du contrat de la restauration collective ou bien encore l'arrivée du vélo électrique, comme mode de déplacement, dans certains services municipaux. En résumé, la ville est bien gérée et redouble d'effort pour ne pas augmenter les impôts.

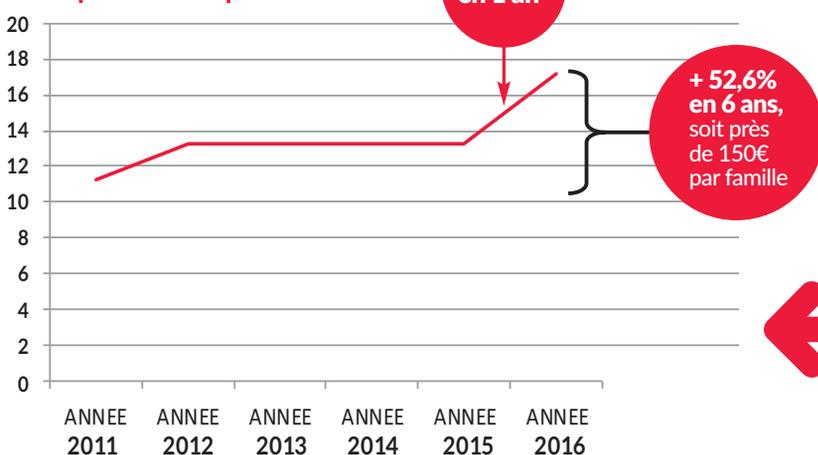
### Taux d'imposition votés par les principales communes du Val-Paris en 2017

| Communes                | Taxe d'habitation | Taxe foncière |
|-------------------------|-------------------|---------------|
| Beauchamp               | 17,18%            | 17,02%        |
| Cormeilles-en-Parisis   | 16%               | 18,65%        |
| Franconville            | 17,25%            | 18,10%        |
| Herblay                 | 16,67%            | 21,60%        |
| Montigny-lès-Cormeilles | 17%               | 18,99%        |
| Sannois                 | 17,64%            | 20,59%        |
| Taverny                 | 16,35%            | 18,57%        |

### Evolution taxe foncière Conseil départemental 95

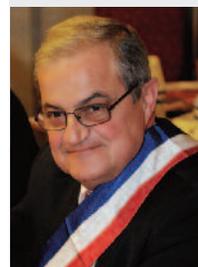
|      |        |
|------|--------|
| 2011 | 11,24% |
| 2012 | 13,25% |
| 2013 | 13,25% |
| 2014 | 13,25% |
| 2015 | 13,25% |
| 2016 | 17,18% |

### % d'imposition du Département



## 2 QUESTIONS À PHILIPPE BENNAB,

adjoint au maire délégué aux finances et au personnel communal.



### Montigny Notre Commune :

la part communale des impôts locaux a-t-elle augmenté cette année ?

### Philippe Bennab :

non, bien sûr. Pour la huitième année consécutive, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition locale. C'est vrai pour la taxe d'habitation payée par tous comme pour la taxe foncière payée par les seuls propriétaires. Les habitants de Montigny peuvent une nouvelle fois le constater sur leurs avis d'impôts. La gestion saine et rigoureuse du budget communal ne nécessite pas d'augmenter la fiscalité locale. Parallèlement l'endettement de la commune a diminué.

**MNC :** les Ignymontains doivent-ils redouter une augmentation en 2018 ?

**PB :** nous avons pris l'engagement en 2014 lors des élections municipales de ne pas augmenter la fiscalité locale. Nous le tiendrons. Les taxes locales votées par la commune n'augmenteront pas d'ici la fin du mandat. Aucun budget n'a jamais été facile à Montigny. Héritage de l'histoire, la sous-dotation par l'Etat de notre ville nous a contraint très tôt à une recherche permanente d'efficacité. Chaque euro compte pour améliorer les services rendus à la population. C'est complexe mais la gestion sans cesse modernisée et toujours plus précise du budget communal est une très bonne chose.

Depuis 2012, le Conseil Départemental a beaucoup augmenté ses taux, ce qui impacte votre feuille d'impôts

## Nouveau service

# Le calcul du quotient familial en ligne !

### Liste des pièces à fournir pour calculer en ligne le quotient familial :

> **Justificatif d'impôts sur le revenu 2017** (le fichier pdf sécurisé est téléchargeable depuis son compte particulier sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)),

> **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (EDF, téléphone, ou loyer). En cas d'hébergement chez une tierce personne : fournir une attestation d'hébergement et une photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'hébergeant.

> **Attestation de paiement de la Caisse d'Allocation Familiale de moins de 3 mois** (à partir de deux enfants).

**Montigny s'est engagée dans une démarche de modernisation des services publics. Le nouveau site Internet en est un des outils.** Dès le 6 novembre, nouvelle étape dans l'accès facilité aux services : la demande de calcul du quotient familial peut désormais se faire sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr). En effet, le quotient est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année et doit être calculé avant le 29 décembre 2017. Attention, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sans quotient recalculé, le tarif défini pour les extérieurs sera appliqué aux prestations. Exemple : La famille X a un quotient J. L'aîné mange à la cantine : son repas est facturé 4,02 euros. Sans le calcul de son quotient, le repas reviendra à 9,04 euros. Bon à savoir ! un simulateur de tarifs des activités municipales est disponible sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) rubrique Mon quotidien/Mon portail famille.



Le tarif de la restauration scolaire est calculé en fonction du quotient familial.

### Calcul du quotient familial du 6 novembre au 29 décembre 2017

[www.montigny95.fr/](http://www.montigny95.fr/)

Mes démarches / Espace Famille, 1<sup>er</sup> étage de la mairie annexe Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Accueil du public les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15. Le mardi de 13h30 à 19h45, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.



La brigade intercommunale de soirée intervient 7 jours sur 7h de 18h30 à 2h45.

## Service de proximité

### Une brigade en soirée

**Depuis le mois de juillet dernier, une brigade intercommunale renforce, en soirée, la présence des forces de police municipale.** Elle intervient tous les jours de 18h30 à 2h45 et non plus jusqu'à 1h du matin comme auparavant. Sa mission : veiller notamment à garantir le bon respect de l'ordre public. La brigade exécute ses missions en étroite collaboration avec les services de police nationale. Ce service est cofinancé par Val Parisis et les communes qui ont adhéré à cette mutualisation dont Montigny. La brigade de soirée est joignable au 01 34 44 82 82, la Police nationale reste quant à elle joignable au 17.

## ACTUALITÉS

### C'est nouveau ! Location de vélos à partir de décembre



De nombreux cyclistes parcourent la ville à vélo.

**Vous avez ponctuellement besoin de vous déplacer en centre-ville, vous êtes sportif, citoyen écologiste ou tout simplement adepte des belles promenades ... mais vous ne possédez pas de vélo ?**

Prochainement la ville proposera un service de location de vélos électriques ou classiques, pour les habitants, à un prix attractif. Un travail d'ores et déjà bien avancé et conforté par les résultats du questionnaire lancé le mois dernier sur les habitudes des Ignymontains en matière de deux-roues. Comme certaines villes françaises, Montigny souhaite développer les transports propres. Pour nous aider, le questionnaire est toujours en ligne sur le site de la ville [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr), votre avis nous intéresse alors n'hésitez pas à le partager... !

### Vivre ensemble

### Marcher au bout du monde à deux pas de chez vous

**Séverine Faubeau avait, en 2016, marché de Montigny au lieu-dit Le Bout du Monde. Une longue marche de 600 kilomètres à la rencontre des habitants des territoires traversés jusqu'au Cantal.** N'ayant rien d'une marcheuse solitaire, elle vous propose de marcher avec elle entre Montigny, Ermont, Sannois, Argenteuil, Montmorency, Saint Leu-la-Forêt, Cormeilles et les bords de Seine... Objectif : cheminer, à deux pas de chez vous, dans des bouts du monde singuliers. Les parcours proposés font de 3 à 8 kilomètres. « *Il ne s'agit pas seulement de faire découvrir des territoires étonnants tout près de chez soi, leur histoire, mais aussi de s'intéresser à la manière dont leurs habitants y vivent* », souligne cette marcheuse curieuse des autres. Le bout du monde à deux pas de chez soi ? « *J'ai beaucoup sillonné à pied Montigny et les villes alentours. Marcher avec d'autres est toujours une découverte. Chacun a son regard.* »

**Prochaine balade : 21 et 23 novembre, à Montmorency.**

Infos : <http://lebdmnestpasinaccessible.over-blog.com/> Contact : 06 12 11 11 05

### Cadre de vie

### 1<sup>er</sup> prix pour les jardins familiaux

**Première participation et première récompense pour Nadine, Patrick et Thomas Gosselin inscrits au concours villes et villages fleuris du Val d'Oise.**

Le 16 octobre dernier, cette famille ignymontaine, locataire d'un jardin familial, a décroché le premier prix dans la catégorie potager : « *quelle fierté de recevoir cette distinction ! Ce prix, c'est avant tout le fruit d'un travail collectif. Mon époux, mon fils et moi-même avons chacun apporté notre touche personnelle dans ce jardin* », avoue Nadine. En juin dernier, la ville a présenté la candidature de la famille Gosselin au concours départemental des villes fleuries souhaitant ainsi récompenser les habitants qui participent à l'embellissement de la commune. Son jardin a été évalué sur des critères bien précis : l'aspect général, les qualités techniques du fleurissement, l'originalité et l'entretien. Un premier prix très encourageant et de bonne augure pour la commune qui convoite l'année prochaine une deuxième fleur.



Thomas Gosselin et Marcel Saint-Aubin, 1<sup>er</sup> adjoint au maire lors de la remise du prix villes et villages fleuris.

# BAFA citoyen



Le BAFA permet d'être formé aux fonctions d'animateur et de travailler au centre de loisirs.

**Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, la ville renouvelle pour la troisième année consécutive le dispositif BAFA citoyen.** La commune finance ainsi le brevet d'animateur aux Ignymontains âgés de 17 à 25 ans en échange de 50 «heures citoyennes» au service de la vie locale. Du 6 novembre au 8 décembre, l'inscription se fait en ligne sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr). Il sera également possible de retirer les formulaires d'inscription au point information jeunesse (PIJ). A l'issue des entretiens, 20 jeunes de la commune seront sélectionnés. Le départ en formation aura lieu du 18 au 25 février. Les critères d'admission sont la motivation et le sérieux du candidat, ainsi que la volonté de s'investir dans la vie locale. Le BAFA est délivré à l'issue de trois étapes successives : une formation générale, un stage pratique, puis aux choix une session d'approfondissement ou de qualification. Une fois le brevet en poche, ils pourront travailler au sein des accueils de loisirs et encadrer en autonomie des groupes d'enfants et de jeunes. **Contact** : 01 30 26 36 52

## Se souvenir

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la ville rend hommage aux millions de poilus morts pour la France en proposant deux temps ouverts à tous. La veille de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, le centre Picasso propose la projection du film *Capitaine Conan* réalisé par Bertrand Tavernier. Le film sera suivi d'un débat.

### Vendredi 10 novembre

Projection du film *Capitaine Conan* suivie d'un débat. Centre culturel Picasso à 20h. Réservation aux 01 30 26 30 50. Tarif : 2€

### Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative  
Place de la Libération, à 11h30



Chaque année, les cérémonies du 11 novembre commémorent l'armistice de 1918, et la fin de la Grande Guerre.

## 2 QUESTIONS À CLARA PLARD,

conseillère municipale déléguée à la jeunesse



### Montigny

#### Notre Commune :

pourquoi avoir reconduit, cette année encore, le BAFA citoyen ?

#### Clara Plard :

un des objectifs du BAFA citoyen est de permettre aux jeunes, notamment les lycéens et les étudiants, d'accéder à un premier emploi pendant les vacances, leur permettant ainsi d'acquérir une certaine autonomie financière. Ce dispositif permet également de découvrir le métier de l'animation et donner à certains jeunes une orientation professionnelle pas forcément envisagée au départ. Pour la ville, ce projet permet de créer un véritable vivier d'animateurs pour les structures municipales (SMJ, centre de loisirs) et ainsi renforcer les équipes en fonction des besoins (centre de loisirs, accueil périscolaire). Ce dispositif traduit avec force la volonté municipale menée en direction de la jeunesse.

**MNC** : quelles sont les autres actions de la ville en faveur des jeunes ?

**CP** : fort de l'expérience de cet été, nous souhaitons développer des accueils de proximité dans les quartiers en proposant, certains soirs, des temps d'animations. Le premier a eu lieu à la Butte de la Tuile le 17 octobre dernier en collaboration avec le bailleur Vilogia. Nous espérons pouvoir en faire de même, prochainement, dans le quartier de l'Espérance. Par ailleurs, nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'un projet sport avec les différents partenaires de l'insertion dans le territoire. L'objectif est d'utiliser le sport pour mobiliser et favoriser l'insertion des jeunes en difficulté. Ces rendez-vous auront lieu tous les deux mois jusqu'en juin 2018. D'autre part, nous continuons de mettre en place des accueils et des projets en direction des jeunes afin de les accompagner dans leurs démarches (accompagnement vers l'emploi, démarches administratives et scolaires ...). A partir du 6 novembre, les ateliers d'accompagnement à la recherche du stage d'observation de 3e débutent au collège Camille-Claudel le lundi et le jeudi. L'atelier « trouve ton stage » sera proposé au mois de janvier à Louis-Aragon.



## Soirée des bénévoles !

C'est pour remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année dans les diverses associations, culturelles et sportives, que la municipalité les a invité à partager un moment convivial. Au cours de la soirée, l'association *El Oriental* a proposé une démonstration de danse.



## Félicitations à nos épéistes



Trois ignymontaines sur le podium.

Le vendredi 20 octobre dernier, se sont tenus les "Masters" d'escrime à Magny en Vexin. Cette manifestation a récompensé les enfants du département les mieux classés, toutes compétitions confondues cette année. Les filles de la Riposte Ignymontaine ont particulièrement brillé avec une première place pour Louane Mugerin, ont suivi sur le podium Kaïna Eude et Léa Gangloff.

## Un minibus pour le club



L'olympique Montigny a inauguré sa navette pour les déplacements des joueurs. Pour la première fois de son histoire, le club est devenu propriétaire d'un véhicule de 9 places qui permettra aux catégories qui connaissent le plus de difficultés pour les transports de pouvoir être véhiculés. Un moment inauguré par le maire, le secrétaire général de la Ligue de Paris, le département, les partenaires du club, des enfants, éducateurs et dirigeants et membres du comité directeur.



## PREMIER SUR LE PODIUM !

Un grand bravo à Denzel Benfakkak qui est champion de France de goshin dans la catégorie avenir en nihon tai jitsu. Le jeune collégien ignymontain, entraîné par Vik Badye, a défendu brillamment les couleurs du Budo club. Le Nihon Tai Jitsu est une méthode de self-défense moderne adaptée aux situations d'agressions que l'on peut rencontrer dans la vie quotidienne.

## Danses orientales

Pour s'initier ou se perfectionner à la création de chorégraphies venues d'Orient, l'association *El Oriental* propose des cours pour enfants et pour adultes. Si vous êtes intéressé, il reste encore des places pour les enfants le vendredi à 17h et à 18h et pour les adultes, le vendredi à 15h30 et à 20h30. Les cours ont lieu à l'espace Mandela, avenue Aristide-Maillo. **Contact :** [www.eloriental.weebly.com](http://www.eloriental.weebly.com)

## Maison des loisirs et de la culture

### Loto

La MLC organise son loto, le vendredi 24 novembre, à 20h30 (ouverture des portes à 19h) à la salle René-Char.

De nombreux lots sont à gagner. Inscriptions au 01 39 97 67 50 ou [mlcmontigny95@gmail.com](mailto:mlcmontigny95@gmail.com)

## Appel au bénévole

La maison des loisirs et de la culture (MLC) recherche des bénévoles pour assurer les cours d'alphabétisation. La MLC de Montigny accueille petits et grands pour une multitude d'activités tout au long de l'année.

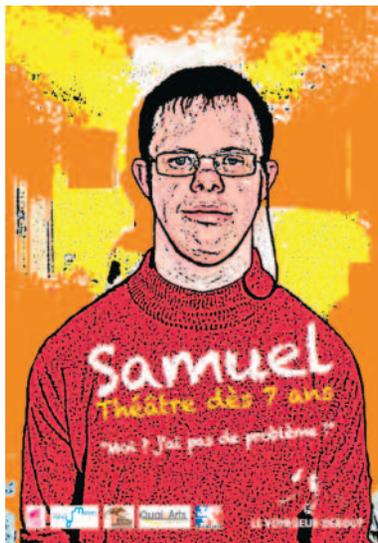
## Kung Fu

Depuis la rentrée, une nouvelle activité sportive est pratiquée à la MLC. Il s'agit du Kung Fu, un art martial chinois. Les cours sont dispensés par Pascal Ravia à partir de 8 ans et ont lieu le lundi à la salle Robert-Ménière. **Contact :** 01 39 97 67 50 ou [www.mlcmontigny.com](http://www.mlcmontigny.com)

## ÇA BOUGE

Théâtre

# Samuel, un autre regard sur la trisomie 21



### Samuel

**Samedi 18 novembre**  
Centre culturel Picasso à 17h  
Rue Guy-de-Maupassant  
Tarif : 8€. Réservations  
au 06 58 61 41 05

Le 18 novembre prochain, l'association ignymontaine *Hope'n Down* propose *Samuel*, un spectacle présenté par la compagnie "Le voyageur debout" : « à travers cette pièce, nous souhaitons changer le regard des gens sur la trisomie 21. La perception des personnes trisomiques, et au-delà, celle des personnes handicapées, change à mesure que la société apprend à les connaître. Ce spectacle est un hymne à la tolérance », explique Thomas Billard-Le maire, président de l'association Hope'n Down. « Moi, je m'appelle Samuel. Je suis différent, je suis trisomique. Quand je vais arriver, ça va pas être facile ». Ce sont les premières paroles de la pièce. Elle raconte l'itinéraire d'un enfant trisomique, avec humour, tendresse et parfois un brin de cruauté. Sandrine Gelin, la comédienne principale incarne à elle-même neuf personnages. Samuel, quant à lui n'apparaît pas. Seule sa voix résonne sur scène...

## Exposition à l'espace Corot



**Linda Moufakil a l'art de dérouter...** A première vue, ses tableaux s'apparentent à des photographies. Mais il n'en est rien. Il s'agit de toiles peintes à l'huile. L'artiste-peintre travaille à partir de plusieurs photographies qu'elle fait elle-même, dans lesquelles elle prélève les éléments utiles pour structurer son tableau. Linda Moufakil expose dans différentes galeries parisiennes, espagnoles et marocaines et réalise des couvertures et des illustrations de livres.

**Exposition du 9 au 26 novembre**

Vernissage le jeudi 9 novembre à 19h.

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des talents-espace Corot, Grande Rue .



### CONCOURS PHOTO

Félicitations à Sophie Dubost, Sébastien Verdier et Jean-Marie Labasque, les trois gagnants de l'édition 2017. Les lauréats ont été récompensés par la ville et le magasin Cultura. Les photos, avec pour thème la nature en ville, seront exposées dans le hall de la mairie annexe Picasso et lors des vœux à la population en janvier prochain. Un grand merci à tous les participants !

Retrouvez toutes les images des différents concurrents sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) dans la galerie.

## Prévente des billets pour l'ensemble de la saison culturelle

**Retenez dès maintenant vos places pour être sûr d'assister aux spectacles de votre choix !** La mise en place de la billetterie en ligne ayant pris du retard, toutes les représentations feront l'objet d'une prévente le vendredi 17 novembre de 17h à 19h au centre culturel Picasso. Pour rappel, si vous achetez vos places pour trois spectacles en même temps, vous bénéficiez du tarif réduit (hors concerts de l'école de musique). Alors dépêchez-vous, il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde...



# MON PTI CINÉ

## Cars 3

› **Dimanche 5 novembre à 14h30**

Film d'animation de Brian Fee  
USA-2017-1h42. Dès 4 ans

## Le petit Spirou

› **Mercredi 8 novembre à 14h30**

Séance Ciné-goûter

› **Dimanche 12 novembre à 14h30**

Séance Ciné-ma différence

Film d'animation de Nicolas Bary  
Fr-2017-1h26. Dès 6 ans

## Capitaine Superslip

› **Mercredi 15 novembre à 14h30**

› **Dimanche 19 novembre à 14h30**

Film d'animation de David Soren  
USA-2017-1h29. Dès 5 ans

## Lego Ninjago : le film

› **Mercredi 22 novembre à 14h30**

› **Dimanche 26 novembre à 14h30**

Film d'animation de Charlie Bean, Paul Fisher,  
Bob Logan. USA-2017-1h41. Dès 6 ans

## Zombillénium

› **Dimanche 3 décembre à 14h30**

Film d'animation de Arthur De Pins et Alexis  
Ducord. Fr-2017-1h18. Dès 7 ans

Retrouvez le détail des films sur

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) (rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe :

2,50 €. Carte d'abonnement : 6 €

Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 €

ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

# AGENDA NOVEMBRE 2017

## JEUDI 9

› **VERNISSAGE DU PEINTRE  
LINDA MOUFADIL**

**Maison des talents, espace Corot, à 19h  
Grande Rue.** Ouvert les mercredis,  
samedis et dimanches de 15h à 18h  
jusqu'au 26 novembre.

## VENREDI 10

› **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE  
DU CLUB COUP DE POUCE CLÉ**

**Salle René-Char à 18h**  
Sur invitation

› **PROJECTION DU FILM  
« CAPITAINE CONAN »**

Séance cinéma dans le cadre du  
Centenaire de la guerre 14-18 suivie  
d'un débat. **Centre culturel Picasso, 20h**  
Tarif unique : 2€

## SAMEDI 11

› **CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE  
DU 11 NOVEMBRE**

**Place de la Libération à 11h30**

## SAMEDI 18

› **SPECTACLE SAMUEL**

**Centre culturel Picasso à 17h**

Rue Guy-de-Maupassant. Tarifs : 8€.

Réservations au 06 58 61 41 05

## MARDI 21

› **CÉRÉMONIE D'INVESTITURE  
DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DES ENFANTS ET DES JEUNES (CMEJ)**

**Hôtel de ville à 19h, entrée libre**  
14, rue Fortuné-Charlot

## DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24

› **EXPOSITION SUR LES VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES**

**Mairie annexe Picasso, aux horaires  
d'ouverture au public.**

## VENREDI 24

› **LOTO ORGANISÉ PAR LA MLC**

**Salle René-Char à 20h30 (ouverture des  
portes à 19h)** Réservations au 01 39 97 67 50  
ou [mlcmontigny95@gmail.com](mailto:mlcmontigny95@gmail.com)

## JEUDI 30

› **CONSEIL MUNICIPAL**

**Hôtel de ville à 20h, entrée libre**

## | COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

« **FRNCK** » de **Olivier Bocquet**, illustré par **Brice Cossu**. Aux éditions **Dupuis**

*Pas de pizza, pas de réseaux, pas de voyelles, la préhistoire c'est nul ! Quand un orphelin de 13 ans part à la recherche de ses parents et se retrouve en pleine préhistoire, forcément, il doit tout faire : inventer le feu, le savon, les voyelles et tenter de survivre parmi des bestioles monstrueuses et des brutes épaisses...*

*L'humour, fortement présent dans cette première partie, est diablement efficace, nous faisant souvent sourire au détour d'une réplique ou d'une situation. Autre particularité : tous les hommes préhistoriques présents dans l'aventure s'expriment sans voyelles (d'où le titre de la série). Déstabilisant au début, pour nous comme pour Franck, on s'y habitue cependant très vite ! Une nouvelle série revigorante au tempo virevoltant, pleine à craquer de friandises ludiques et jubilatoires, avec un jeune héros roublard et fougueux qui devrait plaire à tous. Un concentré de vitamines, façon Jurassic Park déjanté.*

## Conseil municipal des enfants et des jeunes

### Elections des nouveaux conseillers



Lucienne Gil et un animateur du service de la jeunesse expliquent aux écoliers le rôle du CMEJ.

#### C'est quoi le CMEJ ?

Véritable lieu d'échanges, de réflexions et de propositions, le conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) permet aux enfants de réfléchir à la vie de la commune, de proposer des idées et de réaliser les projets. A Montigny, le CMEJ est élu pour deux ans parmi les élèves de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de la ville. Il se réunit par commissions une fois toute les trois semaines environ. Les séances plénières ont, quant à elles, lieu deux à trois fois par an et sont présidées par le maire en personne.

**« C'est un engagement, et une expérience enrichissante. Être élu(e) au conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), c'est participer activement à la vie de la commune pendant deux ans ».**

Au mois d'octobre, Lucienne Gil, adjointe au maire chargée de l'éducation, a expliqué le rôle du CMEJ aux classes de CM1 et CM2 de la ville. Pas de doute que cette présentation en a séduit plus d'un. Emma, Noham, Ruby et Maxence, élèves à Paul-Bert, n'ont pas hésité à proposer leur candidature. Mais avant de revêtir l'écharpe tricolore, les jeunes candidats devront faire campagne. Discours, slogans et affiches, les futurs élus ont une semaine pour convaincre leur camarade du bienfait de leur programme électoral. Mardi 14 novembre, chaque école et collège participeront au scrutin pour élire leurs 36 conseillers. La soirée d'investiture aura lieu le 21 novembre à l'hôtel de ville, un lieu emblématique pour les jeunes élus ignymontains comme pour les grands. Ensuite, les membres du CMEJ prendront leur fonction et travailleront en commission (sports et culture, environnement et cadre de vie...) et déjà, certains fourmillent d'idées : réduire la circulation automobile en ville, aménager des pistes cyclables... Tout un programme !

### Paroles d'anciens conseillers

**Au mois de novembre, Denzel, Maïwenn et Adrien cèdent leur place de jeunes élus après deux ans de mandat. Un CMEJ, 36 conseillers, cinq commissions, des projets et des réalisations... Retour sur une expérience enrichissante...**

« Ça fait plaisir de se dire que pendant deux ans j'ai participé à la vie locale. Je faisais partie de la commission environnement et je me souviens particulièrement de la journée de nettoyage des espaces verts qui a permis le ramassage d'ordures dans le bois de Boissy », avoue Denzel. « La première fois que j'ai assisté à une assemblée plénière à l'hôtel de ville, j'étais très impressionné. Au fur et à mesure des réunions, mon trac était moins présent et j'ai surtout pris conscience de la chance que j'avais d'être ici » intervient Adrien. Pour Maïwenn, les qualités pour être un bon conseiller sont avant tout l'attention et le respect :

« il faut également participer le plus possible, être à l'écoute et ne pas hésiter à donner son opinion ». Le 21 novembre prochain, tous les anciens conseillers passeront la main. A l'issue de la cérémonie d'investiture, le CMEJ proposera aux élus sortants de devenir « conseiller membre d'honneur ».



De gauche à droite, Adrien, Maïwenn et Denzel.

Retrouvez sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) l'interview filmée de nos jeunes conseillers.

• Comme tous les ans c'est au mois d'octobre, que nous recevons notre taxe d'habitation, et notre taxe foncière dans nos boîtes aux lettres. La presse nationale, à cette occasion, a souligné le fait que dans de nombreuses communes, la taxe foncière, en particulier, était en nette augmentation, fragilisant encore un peu plus le pouvoir d'achat de nombreux ménages. Sur Montigny, la majorité municipale n'a pas augmenté sa fiscalité et cela pour la 8<sup>e</sup> année consécutive ! Ce qui est loin d'être le cas des autres collecteurs qui interviennent également sur vos feuilles d'impôts, comme le département. Il faut rappeler qu'en 2016, le conseil départemental avait réévalué ses taux de près de 30% lors d'un vote unanime de sa majorité LR. Mme Jeanne Docteur, conseillère municipale d'opposition à Montigny et conseillère départementale de la majorité LR, avait soutenu cette large augmentation. Les Ignymontains apprécieront. Nous pouvons aussi nous féliciter du dynamisme de notre ville avec les nombreux projets portés, je pense à la centralité, au projet de requalification de la Rd14, aux aménagements du quartier de la gare, à la valorisation de nos espaces boisés, à notre politique volontariste pour le développement de l'usage du vélo... Ainsi, à la différence du groupe Rassemblement ignymontain et de son président qui privilégie les polémiques « polémiquantes » à l'action, la majorité municipale œuvre de son côté pleinement au nom de l'intérêt général alliant développement maîtrisé et respect de l'environnement. Bien loin, vous l'aurez compris, des débats stériles, dont M. Marques et Mme Docteur sont les chantres.

**Pour le groupe des élus progressistes et républicains**  
Clara PLARD

• La fibre est aujourd'hui la technologie offrant les débits de connexion à internet les plus élevés, ainsi que la télévision à très haute définition. La création du secrétariat général au numérique par Nicolas Sarkozy en 2007, c'était il y a dix ans. En 2011, le secrétaire d'Etat au numérique de ce gouvernement promettait un accès au très haut débit pour 70% des Français dès 2020 et 100% en 2025 ... Le financement de ce projet n'apparaît pas dans la mission. Chantier à 20 milliards d'euros initié par François Hollande, le déploiement de la fibre optique vise à couvrir toute la France en très haut débit d'ici à 2022. Manifestement, le nouveau gouvernement a décidé de prendre les choses en main et veut continuer avec des engagements clairs sur le développement de la fibre et ramener le déploiement de 2022 à 2020. Dans les grandes villes, le très haut débit se porte à peu près bien. La fibre optique se développe à un rythme régulier car l'opération est économiquement rentable pour les opérateurs. En revanche, ce n'est pas la même chose dans les zones moyennement denses et dans les zones rurales peu peuplées. Là, il n'y a quasiment aucun espoir pour que la fibre optique puisse être installée un jour. Il faut donc envisager des technologies de substitution comme la 4G voir la 5G. A Montigny, l'accès à la fibre optique et de fait au très haut débit arrive chez les particuliers, même si un certain nombre de clients n'en bénéficieront que dans quelques mois. Il faut être patient car après la fin des travaux du génie civil, il faut attendre trois mois réglementaires avant le passage de l'agent commercial d'un opérateur. Le branchement dans votre foyer sera alors possible, sachant que la fin du déploiement sur notre ville est prévue pour décembre 2019.

**Pour le groupe des élus Socialistes et Républicains**  
Casimir PIERROT

• Rien ne va plus dans notre commune, construisons l'alternative. Dans le cadre de leur politique budgétaire, Macron et ses députés, dont Mme Rilhac, ont décidé de faire des coupes sombres dans les budgets sociaux. Ils réduisent l'impôt des plus fortunés et s'attaquent aux salariés, aux chômeurs, aux jeunes et aux retraités. Cette stratégie amène la braderie des services publics mise en place par le Président des riches, et relayée localement par le Maire. Après avoir attaqué les acquis des personnels territoriaux, réduit le nombre d'agents au service de la population, privatisé des services municipaux en affaiblissant la qualité d'accueil et de service, appauvri l'entretien des bâtiments municipaux, le Maire manifeste son désir de bâillonner la riposte sociale des travailleurs en fermant le bureau de l'union local des syndicats CGT. Maintenant, c'est l'école municipale de musique qui subit les dérives du Maire. Cet établissement a connu la disparition du seul poste de secrétariat, puis celui de la direction. Dernièrement la démission du chef de cœur traduit le malaise au sein de ce service. L'école municipale de musique est l'un des fleurons culturels de notre collectivité. Mais, la culture pour tous ne semble plus d'actualité pour le Maire, rognant ainsi ses engagements pris entre les 2 tours des élections municipales avec la liste du Front de Gauche. Nous ne voulons pas voir notre commune dépeçée de son histoire passée construite sur la solidarité, l'initiative collective et citoyenne. Nous refusons la perte de l'identité ignymontaine. Nous appelons les citoyens à riposter et à agir pour construire ensemble une force alternative de gauche.

**Pour le groupe Front de Gauche**  
Pascal VIDECOQ

• Les mois passent et se ressemblent à Montigny en ce qui concerne la gestion de la Ville. Malheureusement ! En effet, les mécontentements et incertitudes s'accumulent, tandis que les conseils municipaux sont de plus en plus expéditifs et opaques quand on veut obtenir des informations. Au rayon des mécontentements, la dégradation du climat social se poursuit avec une nouvelle pétition des agents municipaux, mais également une situation de plus en plus difficile au sein de notre Ecole de musique. Au rayon des incertitudes, aucune information sur l'indemnité que devra verser la Ville à SODEXO suite à la résiliation du contrat sur la restauration scolaire et municipale. En tout état de cause, plusieurs centaines de milliers d'euros... Sans parler du devenir du personnel municipal et de la cuisine centrale. Même constat concernant la démolition de l'ancien Manoir situé rue des Ruisseaux : aucune information sur le coût total de l'opération pour la Ville. Autre exemple, l'EHPAD Le Castel, situé Grande Rue, va déménager à Taverny à la fin de l'année. Nous avons souhaité savoir si un nouveau programme immobilier était envisagé. Réponse : il y a des échanges avec le propriétaire, c'est une opération privée que la Ville suit, sans autre précision. Nous serons vigilants, car nous connaissons la frénésie de constructions du maire qui conduit au déséquilibre de notre Ville et à ternir son image. Enfin, vigilants nous le restons également s'agissant des échanges sur le devenir de la D14, pour la préservation de nos emplois.

**Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain**  
Modeste MARQUES

## Etat Civil

### Naissances

Michel Li  
 Alexandre-Junior Lorot  
 Lyra Pouget  
 Nélhya Ludomir  
 Khadija Ly  
 Soumaya Ezzaytouni  
 Jasmine Cherchali  
 Hafsa Noah Ayi  
 Medina Mecili  
 Adem Ziti  
 Léna Raviart  
 Younous Allen  
 Amir-Ryad Bouziane  
 Ly Levasseur Nguyen  
 Salmân Berretima  
 Bastien Hababou Foucher  
 Hadrien Hababou Foucher  
 Abdallah Ba  
 Issa Ettahar  
 Lyam Ouazzar  
 Zakarya Liani  
 Mahera Bouta  
 Deam Senokouabo  
 Yuri Jacques Estrade  
 Tyrese Ntumba  
 Naïla Berretima  
 Nathan Clair  
 Jassim Belkass  
 Kaëlys Ablana  
 Ismaïl Meité  
 Qassim Srhir

### Mariages

Adil Bouzalmata  
 Et Nawelle Boujemâoui  
 Mamoudou Ba  
 Et Kadija Bouta  
 Youcef Bouaya  
 Et Zahra Chikhounne  
 Cédric El Batout  
 Et Asiran Raa Mahammad  
 Roland Zacarias  
 Et Emmanuelle Biakou  
 Grégoire Rogue  
 Et Marinaldo Dos Santos  
 Paulo Gonçalves Pereira  
 Et Joseleide Alves

### Décès

Eliane Ferrari  
 Maria de Fatima Magalhaes  
 Dias  
 René Galloo  
 Daniel Dart  
 Marie Zenga Lemba  
 Francesco Zatta  
 Monique Dechamp  
 Michel Bayon  
 Léone Dumont  
 Sylvain Mercier  
 Gilbert Agoustenc  
 David-Alexandre Ryder  
 Bernard Le Noheh

## FIBRE OPTIQUE : LA CONNEXION INTERNET HAUT DÉBIT AVANCE BIEN !

Le déploiement de la fibre optique, réalisé par les services de la communauté d'agglomération sur le territoire de Montigny avance bien. Actuellement, SFR et Orange assurent l'installation des armoires, ils seront par la suite les premiers opérateurs qui commercialiseront ce service. Bien évidemment la commercialisation est réalisée par les opérateurs, la commune n'intervient à aucun moment dans cette procédure.

**Pour toute information complémentaire contacter la direction informatique de la communauté d'agglomération au 01 30 26 39 41**

## LE PACS D'ÉPILÉMAIS ENREGISTRÉ EN MAIRIE

Depuis le 1er novembre, les couples souhaitant se passer n'ont plus besoin de le faire enregistrer au tribunal d'instance ou devant notaire. Dorénavant, ce sont les officiers de l'état civil en mairie qui sont chargés de l'enregistrement des déclarations, des éventuelles modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité (Pacs).

**Conatct : 01 30 26 30 20**

## PERMIS DE CONDUIRE

A partir du 6 novembre, les guichets permis de conduire de la préfecture de Cergy et de la sous-préfecture de Sarcelles seront définitivement fermés au public. Vos demandes de permis (hors échange de permis étranger et permis internationaux) doivent être effectuées uniquement sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

**Bon anniversaire aux centenaires de la maison de retraite John-Lennon !**  
 Mme Delinger 100 ans, Mme Pelamourgues 102 ans et Mme Charrier 104 ans.

## ATELIERS COMPOSTAGE

Au mois de novembre, le Syndicat Emeraude propose aux habitants du territoire de l'agglomération du Parisis des ateliers gratuits et ouverts à tous pour s'initier ou se perfectionner à la pratique du compostage. **Premier atelier le samedi 18 novembre à Saint-Prix de 10h à 11h30. Le nombre de places étant limité, il faut impérativement réserver sur [prevention@syndicat-emeraude.com](mailto:prevention@syndicat-emeraude.com) ou au 01 34 11 92 91.**

## INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le froid est de retour, il faut donc être prudent quant aux appareils qui nous réchauffent. Chaque année, une centaine de personnes meurent d'une intoxication au monoxyde de carbone. C'est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence ou au fioul.

**Infos : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr>**

## GARE DE LA FRETTE-MONTIGNY : UNE MEILLEURE OFFRE DE TRANSPORT

A partir du 10 décembre prochain, une nouvelle grille horaire est mise en place sur la ligne J du Transilien. Objectif : améliorer la performance et la ponctualité de la ligne mais également proposer une grille horaire adaptée aux besoins de déplacements des voyageurs. **Les horaires détaillés sont disponibles sur [www.transilien.com](http://www.transilien.com).**

## PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

22 novembre pour  
les habitats collectifs  
29 novembre  
pour les pavillons

# PRATIQUE

**Mairie** : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

**Centre administratif Picasso** : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

**Services techniques** : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

**Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

# LES RENDEZ-VOUS LES BONS PLANS LES INFOS, LES VIDÉOS...

Montigny-lès-Cormeilles est sur **facebook**



## ABONNEZ-VOUS !

 Mairie de Montigny-lès-Cormeilles